Image not found or type unknown

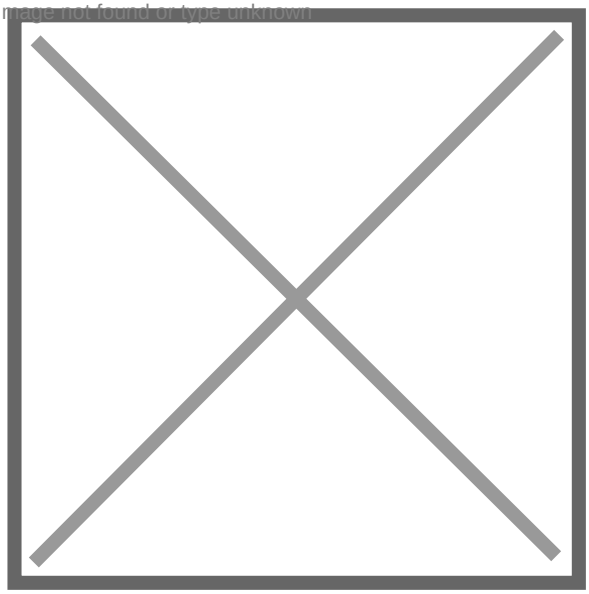

Il veut abandonner sa fille, comment faire?

Par **krakinette**, le **08/04/2009** à **13:25**

Bonjour,
le père de ma fille veut annuler sa reconnaissance de paternité (il ne veut plus qu'elle porte son nom, plus payer de pension, plus la voir, plus s'occuper d'elle), et je ne suis pas contre. Je voudrais savoir quelles sont les démarches et qui doit les entreprendre. D'après ce que j'ai lu sur internet (et ce n'est pas toujours fiable), je dois prendre un avocat qui convoquera le père pour lui faire signer les papiers d'annulation de reconnaissance de paternité, mais combien ça me coûterait sachant que je n'ai pas le droit à l'aide juridictionnelle, car pour moi, il est hors de question de débourser quoi que se soit pour l'alléger lui.
Merci d'avance.

Par **jeetendra**, le **08/04/2009** à **13:38**

bonjour, ce que le père de votre fille veut faire est immorale, irresponsable, juridiquement le juge aux affaires familiales ne l'entendra pas, ne le suivra pas, l'intéret de votre enfant est en jeux, sa sécurité tant morale que matérielle prime sur les motifs du "père de l'enfant", je suis outré, [fluo]un enfant ce n'est pas un jouet, [/fluo][fluo]désolé si mes propos vous choquent[/fluo], [fluo]le risque majeur c'est le placement de l'enfant!!! [/fluo]cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés